



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Flowbird, le nouveau service de stationnement par mobile

flowbird.

Le service de stationnement par mobile évolue à Mont de Marsan. L'application Whoosh change de nom pour devenir Flowbird. Nouveau nom, nouvelle ergonomie et nouvelles fonctionnalités pour faciliter encore plus l'expérience de stationnement.

Conçue pour simplifier le paiement du stationnement en centre-ville, l'application Whoosh, mise en place au 1^{er} janvier 2018 à Mont de Marsan, fait peau neuve. Dans un souci d'amélioration du service et en complément des fonctionnalités déjà présentes sur l'application Whoosh, de nouveaux services viennent enrichir l'expérience de l'utilisateur sur Flowbird.

Comment utiliser la nouvelle application Flowbird ?

L'application Flowbird est disponible sur les plateformes de téléchargement iOS et Android. Pour les utilisateurs de Whoosh, avertis de ce changement via l'application, la transition est simple : il suffit de télécharger gratuitement Flowbird et d'entrer ses identifiants Whoosh pour se connecter. Pour l'instant, les usagers peuvent encore utiliser l'une des deux applications qui sont interopérables : les informations relatives au stationnement (véhicules, tickets...) sont consultables sur l'une ou l'autre. L'application Whoosh sera encore en service pendant 1 an avant de disparaître complètement.

Simplifier le stationnement

Flowbird permet d'obtenir simplement et rapidement son ticket à distance. Pour faciliter l'expérience de stationnement, l'application est dotée de nombreuses fonctionnalités.

Elle dispose notamment d'une fonction de guidage permettant de trouver rapidement une place de stationnement. L'application notifie également l'utilisateur de la fin de son stationnement avec possibilité de prolonger à distance le ticket, évitant ainsi le forfait post-stationnement. Grâce à la navigation piétonne du smartphone, l'utilisateur peut bénéficier d'une aide pour retrouver facilement son véhicule.

Dernière nouveauté mise en place au 1^{er} novembre, la fonction "stop". L'utilisateur arrête le paiement quand il reprend sa voiture, ne payant ainsi que pour le temps de stationnement réellement consommé.

Depuis sa mise en place au 1^{er} janvier 2018 à Mont de Marsan, ce moyen de paiement connecté a conquis de nombreux automobilistes. En septembre 2018, ils étaient 147 utilisateurs actifs contre 343 à la même période cette année, soit une augmentation de 133%.

Contact presse :

Julie Font / Mont de Marsan Agglo

Tél. : 05 58 51 85 92

montdemarsan-agglo.fr